



Communiqué de presse

Lausanne, le 27 mars 2008

Fusion Coop/Carrefour

La Comco cède aux volontés de Coop et Migros

La Commission de la concurrence (Comco) a donné aujourd'hui son accord au rachat de Carrefour par Coop. Le phénomène de concentration entamé par le mariage entre Migros et Denner se poursuit sous l'oeil bienveillant de la Comco. La concurrence s'affaiblit, les consommateurs ont tout à y perdre en termes de prix et d'assortiment. Le duopole peut s'installer durablement, à terme aucune concurrence ne viendra les bousculer.

La série continue : Waro et Epa rachetés par Coop, Pick Pay racheté par Denner, Denner par Migros et maintenant Carrefour par Coop. La FRC ne s'explique pas que la Comco ne sanctionne pas une position dominante évidente au détriment du consommateur, mais aussi des producteurs. Les deux parties n'ont plus affaire qu'à deux distributeurs. Pourtant, l'enquête de la FRC sur le prix des caddies en automne dernier a révélé que dans le domaine de l'alimentaire les distributeurs les moins chers en Suisse étaient Casino, Carrefour et Denner, trois challengers.

La Comco avait donné sa bénédiction au rapprochement de Denner et Migros sous certaines conditions, estimant qu'à terme la concurrence viendra de l'installation en Suisse des hard discounters allemand Aldi et Lidl. Dans sa communication à l'appui de sa décision, elle parle à nouveau de « pression exercée par de nouveaux distributeurs ». Or, Carrefour et Coop sont des hypermarchés. Dans ce secteur, aucun concurrent étranger n'a annoncé son arrivée en Suisse. L'attitude de la Comco n'est pas digne d'un gendarme de la concurrence.

Informations complémentaires :

Delphine Centlivres, Secrétaire générale FRC, 021 331 00 90